

Sauveteur Secouriste Travail - MAC



La formation de MAC SST ou maintien des acquis et des compétences SST est obligatoire et doit être réalisé tous les 24 mois.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Le « Maintien des Acquis et des Compétences » a pour but de maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

MODALITÉS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Moniteur SST à jour de son Maintien/Actualisation des Compétences (MAC).

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Rappels :

- Rappel sur les principes de base de la prévention,
- Rappel sur la Protection et l'Alerte,
- Révisions des gestes d'urgence.

Actualisation de la formation :

- Aux risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement,
- Aux modifications du programme.

Cas Concrets :

- Mises en situation pratiques le plus proche possible du terrain.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Remise à niveau du SST basée sur le vécu des participants, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets.

MATÉRIEL D'APPRENTISSAGE :

- Défibillateur de formation avec accessoires,
- Mannequins,
- Divers matériels pour la réalisation des cas concrets,
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation et certificative au moment des cas concrets.
- À l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable de la part du ou des formateurs.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :

La présence d'un sauveteur-secouriste est obligatoire dans les ateliers où des travaux dangereux sont effectués ainsi que dans les chantiers dangereux où travaillent au moins 20 personnes pendant plus de 15 jours. Les sauveteurs-secouristes du travail doivent représenter 10 à 15% des effectifs du chantier ou de l'atelier.

Date : Nous contacter.

Durée : 7H00 (1 jour).

Nombre de participants : Groupe de 4 à 10 participants.

Prérequis : Titulaire du certificat SST depuis moins de 2 ans.

Public visé : Tout salarié.

Tarif : Demandez-nous un devis personnalisé selon vos besoins.

Lieu : Sessions de formation dans vos locaux, pour des groupes constitués.